

Programme Roulez vert  
Volet Roulez électrique



**Guide d'utilisation**  
des services en ligne destiné  
aux participants

Transition énergétique Québec  
Décembre 2017

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>PROCESSUS DE PARTICIPATION AU PROGRAMME .....</b>	<b>1</b>
<b>3</b>	<b>CRÉATION D'UN COMPTE UTILISATEUR ET D'UN PROFIL.....</b>	<b>2</b>
3.1	CRÉATION D'UN COMPTE UTILISATEUR .....	2
3.2	CRÉATION D'UN PROFIL.....	6
<b>4</b>	<b>RABAIS REMIS CHEZ LE CONCESSIONNAIRE .....</b>	<b>7</b>
<b>5</b>	<b>DEMANDE FAITE DIRECTEMENT PAR LE PARTICIPANT .....</b>	<b>7</b>
<b>6</b>	<b>ANALYSE D'UNE DEMANDE .....</b>	<b>12</b>
6.1	DEMANDES DE CORRECTION .....	12
6.2	INSCRIPTION DU NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE .....	12
<b>7</b>	<b>PRÉCISIONS SUR LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS .....</b>	<b>13</b>
7.1	VÉHICULE .....	13
7.2	BORNE DE RECHARGE .....	13
7.3	RENSEIGNEMENTS PERSONNELS.....	14
<b>8</b>	<b>AUTRES FONCTIONNALITÉS .....</b>	<b>14</b>
8.1	LISTE DES DEMANDES .....	14
<b>9</b>	<b>QUESTIONS SUR LE PROGRAMME .....</b>	<b>14</b>

---

## 1 INTRODUCTION

Le Programme Roulez vert - volet Roulez électrique a pour but de faciliter aux citoyens du Québec l'acquisition d'un véhicule électrique (VE) en leur offrant une aide financière dès l'achat ou la location à long terme d'un des types de véhicules admissibles. L'acquéreur peut ainsi bénéficier dès la prise de possession d'un rabais sur son contrat de vente ou son bail de location.

Le Programme offre également une aide financière pour l'achat et l'installation d'une borne de recharge à usage domestique de niveau 2, alimentée à une tension de 240 volts.

## 2 PROCESSUS DE PARTICIPATION AU PROGRAMME

L'acquéreur d'un véhicule admissible qui souhaite participer au programme a deux possibilités pour recevoir l'aide financière à laquelle il a droit :

1. Il peut choisir de céder son aide financière au concessionnaire qui doit alors déduire ce montant directement sur le contrat de vente ou le bail de location, sous forme de rabais (après toutes taxes et autres frais applicables). L'aide financière est alors versée par Transition énergétique Québec (TEQ) au concessionnaire.
2. Il peut choisir de recevoir ce montant sous forme de chèque à son nom (ou au nom de l'entreprise ou de l'organisme acquéreur).

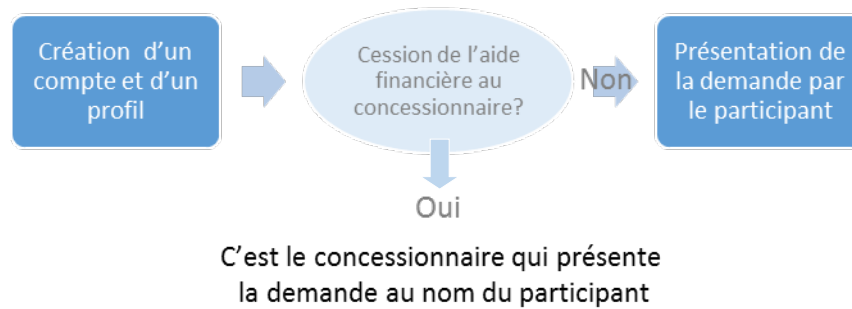
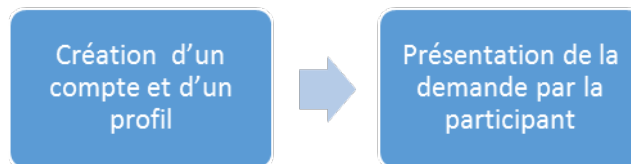
L'acquéreur d'une borne de recharge doit présenter lui-même sa demande d'aide financière.

### **Option 1 : Rabais remis chez le concessionnaire**

L'acquéreur du véhicule **doit toutefois s'être préalablement créé un compte et un profil d'utilisateur** sur le site de services en ligne du programme pour que le concessionnaire puisse lui offrir ce service.

### **Option 2 : Demande faite directement par le participant (particulier ou organisation)**

Le propriétaire d'un véhicule admissible qui décide de recevoir l'aide financière sous forme de chèque personnel de même que celui qui fait l'achat et l'installation d'une borne de recharge à usage domestique doivent également présenter leur demande de participation sur le site de services en ligne du programme.

**Processus de participation pour l'acquéreur d'un véhicule admissible****Processus de participation pour l'acquéreur d'une borne de recharge à domicile****3 CRÉATION D'UN COMPTE UTILISATEUR ET D'UN PROFIL**

Avant de pouvoir participer au programme, l'acquéreur d'un véhicule électrique ou d'une borne de recharge doit au préalable suivre les deux étapes suivantes :

1. Création d'un compte utilisateur
2. Création d'un profil

**3.1 Création d'un compte utilisateur**

1. Pour accéder au site de services en ligne du programme, rendez-vous d'abord sur la page d'accueil du site Web [vehiculeselectriques.gouv.qc.ca](http://vehiculeselectriques.gouv.qc.ca), puis cliquez sur le lien « **Nouvel utilisateur** » dans le menu.

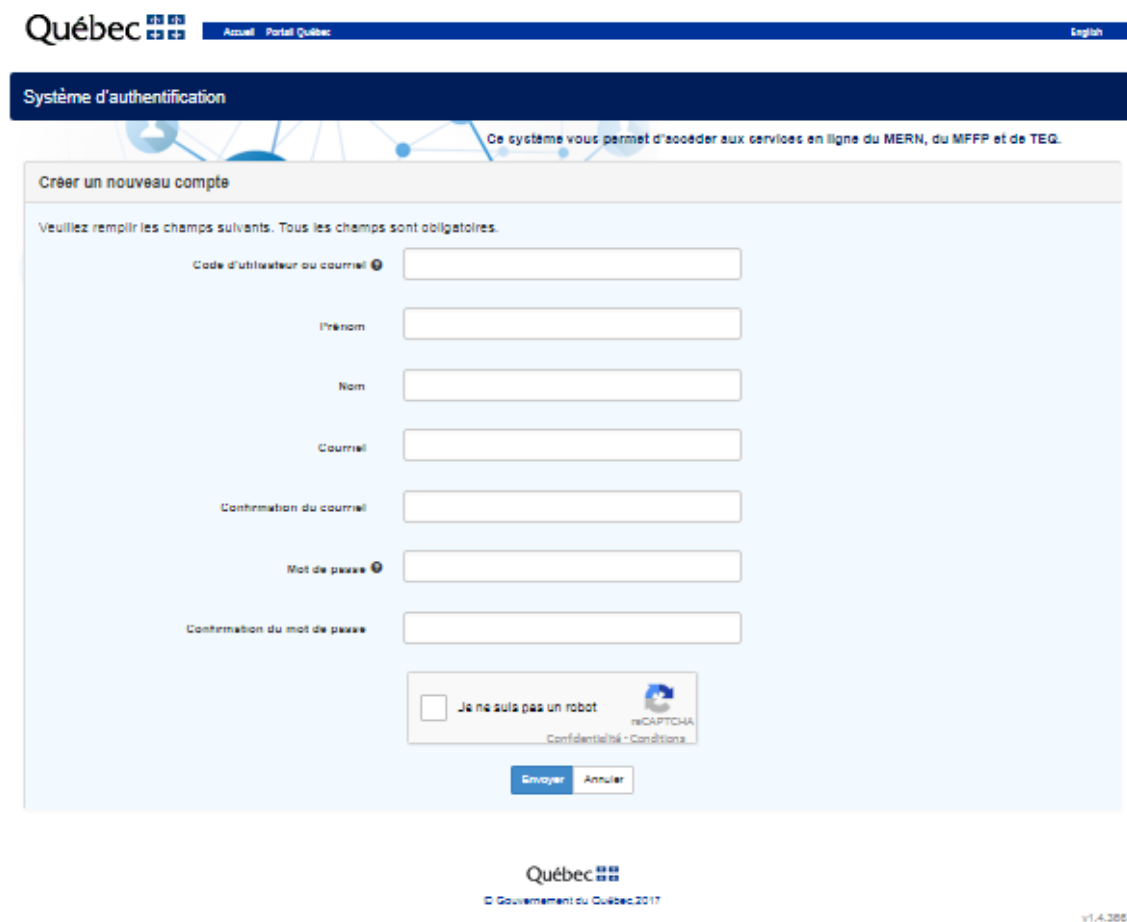


The screenshot shows the Québec website's home page for electric vehicles. At the top left is the Québec logo. A navigation bar contains links for 'Accueil', 'Nous rejoindre', 'Portail Québec', 'Accessibilité', 'Recherche', and 'English'. Below the logo is a green circular icon of a car with a charging plug. To the right are three main categories: 'PARTICULIERS' (highlighted in green), 'ENTREPRISES MUNICIPALITÉS ORGANISMES', and 'CONCESSIONNAIRES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES'. A 'SERVICES EN LIGNE' bar is below these, with a red circle around the 'Nouvel utilisateur >' link. On the left, there are three menu items: 'VÉHICULES ÉLECTRIQUES', 'RECHARGE', and 'RABAIS POUR VÉHICULES NEUFS'. The main content area features the text 'Vous êtes ici : Plan d'action en électrification des transports > Participer au changement > Particuliers' followed by the large heading 'DÉCOUVREZ LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES'.

2. Au milieu de cette page, cliquez sur le bouton «**Créer un compte**».

**CRÉER UN COMPTE**

Vous êtes redirigé vers le système d'authentification de Transition énergétique Québec (TEQ).



The screenshot shows the 'Créer un nouveau compte' page of the TEQ authentication system. At the top left is the Québec logo. A navigation bar contains links for 'Accueil', 'Portail Québec', and 'English'. Below the logo is a dark blue bar with the text 'Système d'authentification'. A message states: 'Ce système vous permet d'accéder aux services en ligne du MERN, du MFFP et de TEQ.' The main form area is titled 'Créer un nouveau compte' and contains the instruction: 'Veuillez remplir les champs suivants. Tous les champs sont obligatoires.' The form fields are: 'Code d'utilisateur ou courriel', 'Prénom', 'Nom', 'Courriel', 'Confirmation du courriel', 'Mot de passe', and 'Confirmation du mot de passe'. At the bottom of the form is a CAPTCHA section with the text 'Je ne suis pas un robot' and a 'Je ne suis pas un robot' checkbox. Below the CAPTCHA are the links 'Confidentialité - Conditions' and two buttons: 'Envoyer' and 'Annuler'. At the bottom of the page, there is the Québec logo, the text '© Gouvernement du Québec 2017', and the version number 'v1.4.388.0'.

3. Pour créer votre compte, vous devez remplir tous les champs puis cliquer sur **Envoyer**.

Prenez note que :

- Vous devez choisir vous-même votre code d'utilisateur. Il doit être composé de lettres et de chiffres; le @ est aussi accepté. Cela peut être votre adresse courriel. N'utilisez pas de caractères spéciaux (exemples : ! # \$ % & \*) ni d'espace;
  - Le prénom et le nom doivent être identiques à ceux qui apparaissent sur votre carte d'assurance sociale;
  - Le mot de passe doit avoir au minimum sept caractères et contenir au moins une majuscule, une minuscule et un chiffre.
4. Un courriel est alors transmis à l'adresse indiquée. Ce courriel contient un lien hypertexte sur lequel vous devez cliquer pour confirmer l'activation de votre compte.
5. La fenêtre suivante apparaît dans votre navigateur. Cliquez sur **Se connecter**.



6. Saisissez votre code d'utilisateur ou courriel et votre mot de passe puis cliquez sur **Se connecter**.

The screenshot shows the authentication page for the TEQ system. At the top, there is a navigation bar with the 'Transition énergétique Québec' logo, a language selector (French/English), and links for 'Accueil' and 'Portail Québec'. Below this is a dark blue header with the text 'Système d'authentification'. The main content area is light blue and contains the following elements:

- A sub-header: 'Système d'authentification'
- A heading: 'Veuillez vous authentifier.'
- Two input fields: 'Code d'utilisateur ou courriel' and 'Mot de passe'.
- A link: 'J'ai oublié mon mot de passe'.
- Two buttons: 'Se connecter' (highlighted with a red circle) and 'Créer un nouveau compte'.
- Additional links and text: 'Envoyer un courriel de vérification', 'Si vous n'avez pas reçu automatiquement le courriel de vérification, vous pouvez l'envoyer à nouveau pour achever la création de votre compte.', 'Réactiver un compte', and 'Vous avez déjà eu un compte utilisateur mais il a été désactivé ? Il est possible de réactiver un ancien compte utilisateur.'

At the bottom of the page, there is the Québec logo, the text '© Gouvernement du Québec 2017', and the version number 'v1.4.366.0'.

Vous êtes redirigé vers le site de services en ligne du programme Roulez vert – volet Roulez électrique.

### 3.2 Création d'un profil

Lorsque vous accédez pour la première fois aux services en ligne, vous devez immédiatement **remplir votre profil**.

1. Sélectionnez le profil approprié puis cliquez sur **Suivant**.

Transition  
énergétique  
Québec

Accueil Accessibilité Portail Québec

Programme Roulez vert - volet Roulez électrique Mes avis Bienvenue, Test Compte No2

**Sélectionner un type de profil**

Le type de profil ne sera pas modifiable par la suite.

Particulier

Concessionnaire qui présente des demandes au nom de ses clients

Entreprise

Municipalité

Organisme à but non lucratif

Organismes publics et parapublics - secteur éducation

Organismes publics et parapublics - secteur santé et services sociaux

Organismes publics et parapublics - autre

Suivant

2. Fournissez les renseignements requis pour la création du profil puis cliquez sur **Suivant**.

3. Lisez attentivement les conditions d'utilisation puis cliquez sur **Accepter**.

Si vous refusez les conditions d'utilisation, tous les renseignements saisis seront perdus.

#### ATTENTION

**Vous pouvez choisir d'obtenir le montant du rabais gouvernemental pour l'acquisition d'un véhicule électrique directement chez votre concessionnaire. Le rabais pourra ainsi être appliqué sur le contrat de vente ou sur le bail de location du véhicule électrique (neuf ou d'occasion).**

**Dans ce cas, ne remplissez pas la demande de rabais!**

**C'est le concessionnaire qui remplira pour vous la demande en ligne, au moment de la transaction.**



#### 4 RABAIS REMIS CHEZ LE CONCESSIONNAIRE

Si vous avez choisi de céder votre aide financière au concessionnaire qui a déduit ce montant directement sur le contrat de vente ou le bail de location, c'est ce dernier qui présentera la demande d'aide financière en votre nom. TEQ remboursera ce montant au concessionnaire qui doit joindre à la demande une copie des documents suivants :

- contrat de vente ou bail de location à long terme, signé;
- preuve de service de la SAAQ;
- description du véhicule neuf (DVN), signée par le concessionnaire automobile;
- formulaire de cession de droits dûment signé par le participant et un représentant du concessionnaire.

#### 5 DEMANDE FAITE DIRECTEMENT PAR LE PARTICIPANT

Avant de soumettre une demande d'aide financière pour l'achat ou la location à long terme d'un véhicule admissible ou d'une borne de recharge, assurez-vous d'avoir lu attentivement les conditions, termes et modalités du programme indiqués dans le Guide du participant et dans le cadre normatif (une version à jour de ces documents est accessible au [vehiculeselectriques.gouv.qc.ca](http://vehiculeselectriques.gouv.qc.ca)).

Assurez-vous également d'avoir des versions électroniques des documents suivants :

Demande d'aide financière pour l'acquisition d'un **véhicule neuf** :

- Le contrat d'achat ou le bail de location;
- La preuve de service de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ);
- La description du véhicule neuf (DVN).

Demande d'aide financière pour l'acquisition d'une **borne de recharge à domicile** :

- Le contrat d'achat ou le bail de location;<sup>1</sup>
- La preuve de service de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ);<sup>2</sup>
- La facture d'achat de la borne de recharge;
- La facture des travaux d'installation de la borne de recharge.

Note : il est possible de présenter une seule facture pour l'achat et l'installation d'une borne.

---

<sup>1</sup> Non requis si vous avez obtenu le rabais gouvernemental pour votre véhicule.

<sup>2</sup> Idem.

**Procédure à suivre**

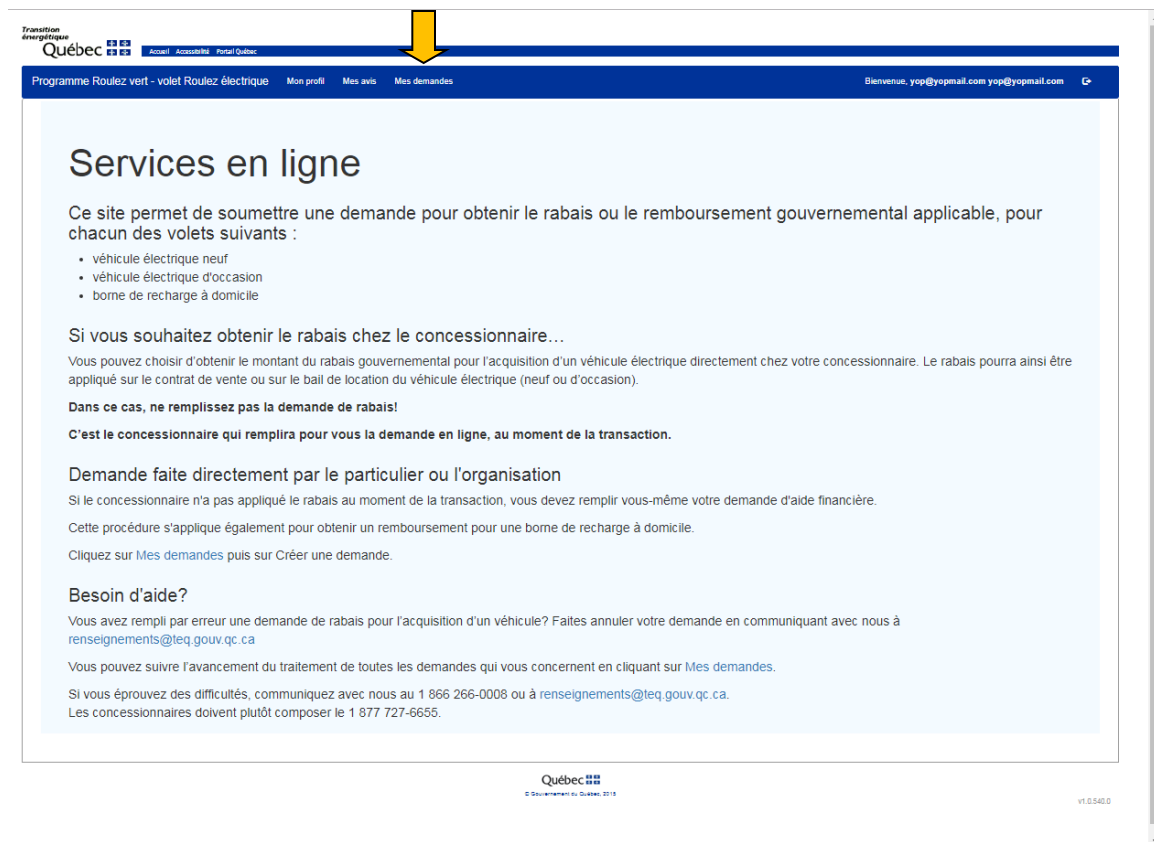
1. Accédez aux services en ligne du programme

Rendez-vous sur la page d'accueil du site Web [vehiculeselectriques.gouv.qc.ca](http://vehiculeselectriques.gouv.qc.ca) puis cliquez sur lien **Services en ligne**.

Si vous n'avez pas déjà créé votre profil utilisateur, suivez les étapes décrites à la section 3 de ce document.

Saisissez votre code d'utilisateur ou courriel et votre mot de passe puis cliquez sur **Se connecter**.

2. À partir de la page d'accueil, sélectionnez l'onglet **Mes demandes** puis cliquez sur **Créer une demande**



Transition  
énergétique  
Québec

Accueil Accessibilité Portal Québec

Programme Roulez vert - volet Roulez électrique Mon profil Mes avis Mes demandes

Bienvenue, yop@yopmail.com yop@yopmail.com

## Services en ligne

Ce site permet de soumettre une demande pour obtenir le rabais ou le remboursement gouvernemental applicable, pour chacun des volets suivants :

- véhicule électrique neuf
- véhicule électrique d'occasion
- borne de recharge à domicile

Si vous souhaitez obtenir le rabais chez le concessionnaire...

Vous pouvez choisir d'obtenir le montant du rabais gouvernemental pour l'acquisition d'un véhicule électrique directement chez votre concessionnaire. Le rabais pourra ainsi être appliqué sur le contrat de vente ou sur le bail de location du véhicule électrique (neuf ou d'occasion).

**Dans ce cas, ne remplissez pas la demande de rabais!**

**C'est le concessionnaire qui remplira pour vous la demande en ligne, au moment de la transaction.**

### Demande faite directement par le particulier ou l'organisation

Si le concessionnaire n'a pas appliqué le rabais au moment de la transaction, vous devez remplir vous-même votre demande d'aide financière.

Cette procédure s'applique également pour obtenir un remboursement pour une borne de recharge à domicile.

Cliquez sur [Mes demandes](#) puis sur [Créer une demande](#).

### Besoin d'aide?

Vous avez rempli par erreur une demande de rabais pour l'acquisition d'un véhicule? Faites annuler votre demande en communiquant avec nous à [renseignements@leq.gouv.qc.ca](mailto:renseignements@leq.gouv.qc.ca)

Vous pouvez suivre l'avancement de toutes les demandes qui vous concernent en cliquant sur [Mes demandes](#).

Si vous éprouvez des difficultés, communiquez avec nous au 1 866 266-0008 ou à [renseignements@leq.gouv.qc.ca](mailto:renseignements@leq.gouv.qc.ca).  
Les concessionnaires doivent plutôt composer le 1 877 727-8655.

Québec  
© Gouvernement du Québec, 2015 v1.0.540.0



Transition  
énergétique  
Québec

Accueil Accessibilité Portal Québec

Programme Roulez électrique Mon compte Mes avis Mes demandes

Bienvenue, mari-claude michel

## Mes demandes

Inscrivez les critères de recherche, séparés par un espace (ex : neuf Tremblay Annulée)

**Créer une demande**

Aucune demande à afficher

Québec  
© Gouvernement du Québec, 2015 v1.0.302.0

3. Sélectionnez le volet pour lequel une aide financière est demandée.



4. Cliquez sur l'onglet **Véhicule** et fournissez les renseignements demandés en lien avec le véhicule acquis.

Si vous faites une demande pour une borne de recharge à domicile, cliquez ensuite sur **Borne** puis fournissez les renseignements demandés en lien avec la borne et son installation.

5. Cliquez sur l'onglet **Documents** et joignez une version électronique des pièces justificatives requises en cliquant d'abord sur **Parcourir** puis sur **Téléverser**.

Transition  
énergétique  
Québec

Accueil Accueil Québec Profil Québec

Programme Roulez électrique Mon compte Mes avis Mes demandes Bienvenue, Test Participant

Demande de véhicule neuf

Participant Véhicule Documents

Pièces justificatives

Vous devez joindre une copie pdf des documents suivants

Contrat de location ou d'achat

Parcourir... Téléverser

Preuve de service de la SAAG

Parcourir... Téléverser

Description du véhicule neuf

Parcourir... Téléverser

Annuler Soumettre à l'administrateur

Québec  
© Gouvernement du Québec, 2018

v1.0 4378

6. Vérifiez l'exactitude des informations du participant, **enregistrez** la demande dûment remplie puis soumettez-la en cliquant sur le bouton **Soumettre à l'administrateur**.

Lorsqu'une demande est soumise, un message infobulle s'affiche en haut à droite de l'écran pour confirmer sa transmission. Veuillez noter que la demande ne peut être transmise s'il manque des renseignements. Un message d'erreur est alors affiché.

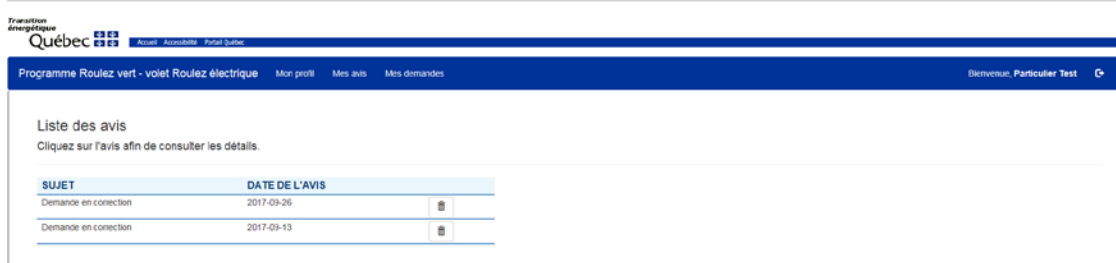
## 6 ANALYSE D'UNE DEMANDE

Toutes les demandes présentées au programme Roulez électrique sont d'abord analysées pour en déterminer la conformité. Cette analyse consiste, notamment, en la vérification des points suivants :

- Présence des renseignements requis dans la demande de participation;
- Présence des pièces justificatives requises;
- Cohérence des renseignements présentés dans les différents documents;
- Respect des conditions, termes et modalités décrits dans le Guide du participant et le cadre normatif du programme.

### 6.1 Demandes de correction

Des corrections peuvent être exigées afin de rendre la demande conforme aux conditions, termes et modalités prévus dans le Guide du participant et le cadre normatif du programme. Dans un tel cas, un avis est déposé dans le profil pour expliquer les étapes à suivre et un courriel est transmis pour vous en informer.



Transition  
énergétique  
Québec

Accueil | Accessibilité | Portal Québec

Programme Roulez vert - volet Roulez électrique | Mon profil | Mes avis | Mes demandes | (Bienvenue, Particulier Test)

Liste des avis  
Cliquez sur l'avis afin de consulter les détails.

SUJET	DATE DE L'AVIS
Demande en correction	2017-09-26
Demande en correction	2017-09-13

Lorsque la correction demandée est effectuée, vous devez soumettre à nouveau la demande au gestionnaire du programme pour validation des corrections.

Si la demande est refusée, une lettre vous sera acheminée pour vous expliquer les motifs.

### 6.2 Inscription du numéro d'assurance sociale

L'acquéreur d'un véhicule admissible qui désire recevoir un chèque à son nom ou encore l'acquéreur d'une borne de recharge devra fournir son numéro d'assurance sociale afin que TEQ puisse émettre un chèque à son nom.



Transition  
énergétique  
Québec

Accueil | Accessibilité | Portal Québec

Programme Roulez vert - volet Roulez électrique | Mon profil | Mes avis | Mes demandes | (Bienvenue, Particulier Test)

Inscription du numéro d'assurance sociale

Veuillez inscrire votre numéro d'assurance sociale afin de compléter votre demande d'aide financière pour « Véhicule neuf » lié au numéro d'identification du véhicule « WWWR7AUBHW551750 ».

N° assurance sociale \*

Soumettre Annuler

## 7 PRÉCISIONS SUR LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS

### 7.1 Véhicule

Seuls les véhicules admissibles indiqués sur le site Web [vehiculeselectriques.gouv.qc.ca](http://vehiculeselectriques.gouv.qc.ca) peuvent faire l'objet d'une demande. Le montant de l'aide financière correspondant y est également indiqué, selon les modalités de la transaction.

Les renseignements sur le véhicule à fournir sont les suivants :

- la marque;
- le modèle, la version et l'année;
- le numéro d'identification du véhicule;
- le numéro d'immatriculation.

Les renseignements suivants concernant les modalités de la transaction doivent également être indiqués :

- achat ou location :
  - dans le cas d'une location, indiquez la durée en mois;
- individuel ou gestionnaire de parc (trois demandes ou plus par année);
- s'il s'agit d'un véhicule d'essai routier, le kilométrage à l'odomètre;
- date d'immatriculation.

**À partir des renseignements ainsi fournis, le montant de l'aide financière correspondant à la demande est indiqué.**

### 7.2 Borne de recharge

Les renseignements à fournir sur la borne de recharge sont les suivants :

- date d'achat
- marque
- modèle
- montant de l'achat (avant taxes)

Les renseignements à fournir sur les travaux d'installation de la borne sont les suivants :

- date de l'installation
- nom de l'entrepreneur électricien
- numéro de licence RBQ de l'entrepreneur\*
- montant de l'installation (avant taxes)

\*Consultez le registre de la Régie du bâtiment (RBQ) pour connaître le numéro de licence de l'entrepreneur ayant réalisé les travaux : <https://www.rbq.gouv.qc.ca/services-en-ligne/registre-des-detenteurs-de-licence.html>

### 7.3 Renseignements personnels

Lorsque le chèque est émis au nom d'un particulier, ce dernier doit fournir son numéro d'assurance sociale au moment de la mise en paiement.

Le numéro d'assurance sociale sera utilisé afin de produire le relevé 27 « Paiements du gouvernement », relevé que TEQ est tenu de fournir lors du versement d'une aide financière comme l'exige Revenu Québec. La loi exige également qu'un particulier indique son numéro d'assurance sociale lorsqu'un relevé doit être émis à son nom.

## 8 AUTRES FONCTIONNALITÉS

### 8.1 Liste des demandes

En tout temps, vous pouvez consulter la liste des demandes en rédaction ou soumises dans l'onglet « Mes demandes ». Les renseignements suivants sont alors affichés :

- Type de demande (véhicule neuf/véhicule d'occasion/borne de recharge)
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Nom du client
- Date de création
- Montant d'aide financière
- Statut (En rédaction/En correction/Soumise/En validation/Approuvée en attente de paiement/Payée)

Les étapes possibles pour les demandes en rédaction et en correction sont **Éditer** ou **Annuler**.

Pour les demandes soumises, en validation, approuvées en attente de paiement et payées, il est seulement possible de les **Consulter**.

## 9 QUESTIONS SUR LE PROGRAMME

Pour communiquer avec nous :

<b>PAR TÉLÉPHONE</b>
1 877 727-6655
<b>PAR LA POSTE</b>
Programme Roulez vert – volet Roulez électrique Transition énergétique Québec (TEQ) 5700, 4 <sup>e</sup> Avenue Ouest, B-406 Québec (Québec) G1H 6R1